

**RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE  
ANNÉE HISTORIQUE 2003**



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DU COÛT DU SERVICE DU TRANSPORTEUR PAR FONCTION - 2003 (M\$) .....	4
TABLEAU 2 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES ACTIFS DU TRANSPORTEUR - AU 31 DÉCEMBRE 2003 (K\$).....	5
TABLEAU 3 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE DU TRANSPORTEUR - 2003 (M\$).....	6
TABLEAU 4 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES ACTIFS (SUITE).....	8
TABLEAU 5 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES ACTIFS .....	9
TABLEAU 6 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE.....	10
TABLEAU 7 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE .....	17
TABLEAU 8 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE PAR SERVICE .....	20
TABLEAU 9 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE 2003 DE LA SOUS-FONCTION <i>AUTRES INTERCONNEXIONS</i> .....	22
TABLEAU 10 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2003.....	23

**Tableau 1 - Sommaire du coût du service du Transporteur par fonction - 2003 (M\$)**

Fonctions	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Actifs au 31 décembre				Rendement sur la base de tarification (note 2)	Dépenses nécessaires à la prest. du serv.				Revenus requis (4 + 7)
Spécifiques	CCR et CT (note 1)	Soutien (note 1)	Total	Spécifiques		CCR et CT (note 3)	Soutien (note 3)	Total		
<b>Raccordements des centrales</b>	<b>1 531,4</b>	<b>19,8</b>	<b>41,3</b>	<b>1 592,4</b>	<b>128,5</b>	<b>64,5</b>	<b>16,6</b>	<b>26,4</b>	<b>107,5</b>	<b>236,0</b>
Postes élévateurs	1 233,7	15,9	33,2	1 282,9	103,5	54,8	13,4	21,3	89,5	193,0
Lignes de raccordements	297,7	3,8	8,0	309,6	25,0	9,7	3,2	5,1	18,1	43,1
<b>Réseau</b>	<b>9 918,0</b>	<b>128,1</b>	<b>267,3</b>	<b>10 313,3</b>	<b>832,1</b>	<b>566,5</b>	<b>107,8</b>	<b>170,9</b>	<b>845,1</b>	<b>1 677,3</b>
Très haute tension	6 701,7	86,6	180,6	6 968,9	562,3	390,7	72,8	115,5	579,0	1 141,3
450 kV	831,3	10,7	22,4	864,4	69,7	24,5	9,0	14,3	47,9	117,6
Haute tension	2 385,0	30,8	64,3	2 480,0	200,1	151,2	25,9	41,1	218,2	418,4
<b>Raccordements des clients</b>	<b>1 814,7</b>	<b>23,4</b>	<b>48,9</b>	<b>1 887,0</b>	<b>152,3</b>	<b>197,0</b>	<b>19,7</b>	<b>31,3</b>	<b>248,0</b>	<b>400,3</b>
Postes abaisseurs	1 538,5	19,9	41,5	1 599,8	129,1	176,9	16,7	26,5	220,1	349,2
Raccordement clients haute tension	276,2	3,6	7,4	287,2	23,2	20,1	3,0	4,8	27,9	51,1
<b>Interconnexions</b>	<b>811,5</b>	<b>10,5</b>	<b>21,9</b>	<b>843,8</b>	<b>68,1</b>	<b>68,4</b>	<b>8,8</b>	<b>14,0</b>	<b>91,2</b>	<b>159,2</b>
Churchill Falls	205,5	2,7	5,5	213,7	17,2	14,9	2,2	3,5	20,7	37,9
Autres	605,9	7,8	16,3	630,1	50,8	53,5	6,6	10,4	70,5	121,3
<b>Total</b>	<b>14 075,5</b>	<b>181,8</b>	<b>379,3</b>	<b>14 636,6</b>	<b>1 181,0</b>	<b>896,4</b>	<b>152,9</b>	<b>242,5</b>	<b>1 291,8</b>	<b>2 472,8</b>

Note 1: répartition des actifs des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

Note 2: répartition du rendement sur la base de tarification (HQT-6, document 2 révisé 08-04-2005) au prorata des actifs au 31 décembre.

Note 3: répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

**Tableau 2 - Répartition par fonction des actifs du Transporteur - au 31 décembre 2003 (k\$)**

(1) Rubrique	(3) Raccordements des centrales		(4) Total	(5) Très haute tension	(6) Réseau			(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(2) Postes éleveurs	Lignes de raccorde- ments			(7) 450 kV	(8) Haute tension	Total	(10) Postes abaisseurs	(11) Raccorde- ments clients HT	Total	(13) Churchill Falls	(14) Autres	Total			
<b>1 Immobilisations en exploitation</b>																
2 Coût d'origine																
3 Postes	1 527 613		1 527 613	4 874 043	37 138	1 139 813	6 050 993	2 291 327	241 132	2 532 459	206 092	686 744	892 836			11 003 901
4 Lignes		356 632	356 632	3 787 736	881 130	1 886 876	6 555 742		121 484	121 484	95 451	116 443	211 894			7 245 753
5 Autres actifs de réseaux						13 333	13 333					74	74	232 263	143 927	389 596
6 Actifs de soutien															687 438	687 438
7 Total	1 527 613	356 632	1 884 245	8 661 779	918 268	3 040 022	12 620 069	2 291 327	362 617	2 653 943	301 543	803 261	1 104 804	232 263	831 365	19 326 689
8 Amortissement cumulé																
9 Postes	303 551		303 551	1 270 297	13 151	382 368	1 665 816	787 631	81 937	869 568	55 601	191 495	247 096			3 086 032
10 Lignes		65 153	65 153	893 492	117 751	493 186	1 504 430		21 963	21 963	42 697	26 360	69 058			1 660 604
11 Autres actifs de réseaux						2 244	2 244					74	74	157 607	89 134	249 059
12 Actifs de soutien															400 453	400 453
13 Total	303 551	65 153	368 704	2 163 790	130 903	877 797	3 172 490	787 631	103 900	891 531	98 298	217 930	316 228	157 607	489 587	5 396 147
14 Valeur nette																
15 Postes	1 224 062		1 224 062	3 603 746	23 986	757 445	4 385 177	1 503 696	159 195	1 662 891	150 491	495 249	645 740			7 917 869
16 Lignes		291 480	291 480	2 894 244	763 379	1 393 690	5 051 313		99 521	99 521	52 753	90 083	142 836			5 585 150
17 Autres actifs de réseaux						11 089	11 089							74 656	54 793	140 538
18 Actifs de soutien															286 985	286 985
19 Total	1 224 062	291 480	1 515 541	6 497 989	787 365	2 162 224	9 447 579	1 503 696	258 716	1 762 412	203 244	585 332	788 576	74 656	341 777	13 930 541
<b>20 Actifs incorporels</b>																
21 Coût d'origine	41	3 053	3 094	103 608	41 864	195 786	341 258	1 711	9 721	11 432	208	9 909	10 117	150 879	65 786	582 566
22 Amortissement cumulé	38	1 177	1 216	20 677	4 823	50 107	75 607	462	3 038	3 500	84	2 090	2 174	69 231	51 351	203 078
23 Valeur nette	3	1 876	1 878	82 930	37 041	145 679	265 651	1 249	6 683	7 932	124	7 819	7 943	81 648	14 435	379 487
<b>24 Dépenses non amorties et autres actifs</b>																
25 Avantages sociaux futurs - Actif	2 518	432	2 950	30 814	194	18 035	49 043	26 139	2 357	28 496	1 018	4 042	5 060	28 343	19 149	133 040
26 Avantages sociaux futurs - Passif	-1 233	-211	-1 444	-15 087	-95	-8 830	-24 012	-12 798	-1 154	-13 952	-498	-1 979	-2 477	-13 877	-9 375	-65 137
27 Mesures de réduction de l'effectif	16	3	19	196	1	114	311	166	15	181	6	26	32	180	122	844
28 Frais de développement	348	83	431	1 869	234	656	2 759	427	75	503	58	168	226	44	101	4 065
29 Remboursement gouvernemental		2 203	2 203	52 766	1 857	46 465	101 088		7 043	7 043		5 496	5 496			115 830
30 Total	1 649	2 509	4 158	70 558	2 191	56 440	129 189	13 935	8 337	22 272	584	7 753	8 337	14 690	9 996	188 642
<b>31 Fonds de roulement</b>																
32 Encaisse	1 159	187	1 347	13 650	87	7 773	21 510	11 223	1 018	12 241	438	1 732	2 170	9 935	11 105	58 308
33 Matériaux, combustibles et fournitures	6 812	1 632	8 444	36 622	4 588	12 843	54 053	8 375	1 477	9 852	1 132	3 301	4 432	870	1 982	79 633
34 Total	7 971	1 820	9 791	50 272	4 675	20 616	75 563	19 598	2 495	22 093	1 570	5 033	6 603	10 805	13 087	137 941
<b>35 Total au 31 décembre</b>	<b>1 233 684</b>	<b>297 684</b>	<b>1 531 369</b>	<b>6 701 749</b>	<b>831 272</b>	<b>2 384 960</b>	<b>9 917 981</b>	<b>1 538 477</b>	<b>276 231</b>	<b>1 814 708</b>	<b>205 522</b>	<b>605 937</b>	<b>811 459</b>	<b>181 799</b>	<b>379 296</b>	<b>14 636 612</b>

**Tableau 3 - Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service du Transporteur - 2003 (M\$)**

(1) Rubrique	(2) Raccordements des centrales			(5) Très haute tension	(6) Réseau			(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(3) Postes élévateurs	(4) Lignes de raccordements	(4) Total		(7) 450 kV	(7) Haute tension	(8) Total	(10) Postes abaisseurs	(10) Raccordements clients HT	(11) Total	(12) Churchill Falls	(13) Autres	(14) Total			
1 <b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>11,1</b>	<b>1,8</b>	<b>12,9</b>	<b>126,7</b>	<b>0,9</b>	<b>67,2</b>	<b>194,8</b>	<b>99,7</b>	<b>9,2</b>	<b>109,0</b>	<b>4,2</b>	<b>14,5</b>	<b>18,8</b>	<b>119,9</b>	<b>148,3</b>	<b>603,5</b>
2 Charges brutes directes	8,0	1,3	9,3	94,0	0,6	53,5	148,1	77,3	7,0	84,3	3,0	11,9	14,9	68,4	76,5	401,5
3 Charges de services partagés	5,8	0,8	6,6	60,1	0,4	30,8	91,3	43,7	4,1	47,8	1,7	6,8	8,6	75,4	97,7	327,3
4 Rendement des fournisseurs	0,2		0,2	2,5		1,5	4,0	2,1	0,2	2,3	0,1	0,4	0,4	7,1	1,4	15,5
5 Coûts capitalisés	-2,3	-0,1	-2,4	-22,2		-13,4	-35,5	-15,8	-1,2	-17,0	-0,4	-2,3	-2,8	-9,8	-16,2	-83,8
6 Facturation interne émise	-0,6	-0,2	-0,8	-7,7	-0,1	-5,3	-13,1	-7,5	-0,9	-8,4	-0,2	-2,3	-2,4	-21,3	-11,1	-57,0
7 <b>Autres charges</b>	<b>41,5</b>	<b>7,6</b>	<b>49,1</b>	<b>257,5</b>	<b>22,3</b>	<b>85,0</b>	<b>364,8</b>	<b>75,5</b>	<b>11,1</b>	<b>86,6</b>	<b>10,3</b>	<b>38,5</b>	<b>48,8</b>	<b>32,9</b>	<b>93,8</b>	<b>676,0</b>
8 Achats de services de transport												13,4	13,4			13,4
9 Achats d'électricité																
10 Amortissement et déclassement	27,1	4,2	31,3	180,5	12,6	58,0	251,2	57,9	8,0	65,9	7,9	18,2	26,1	31,1	78,9	484,4
11 Taxes	14,3	3,4	17,8	77,0	9,6	27,0	113,6	17,6	3,1	20,7	2,4	6,9	9,3	1,8	15,0	178,2
12 <b>Frais corporatifs</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>	<b>2,8</b>	<b>12,0</b>	<b>1,5</b>	<b>4,0</b>	<b>17,5</b>	<b>2,8</b>	<b>0,5</b>	<b>3,3</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>25,8</b>
13 <b>Intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>		<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-5,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,4</b>	<b>-9,5</b>		<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>		<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>			<b>-10,9</b>
14 <b>Facturation externe</b>				<b>-0,5</b>		<b>-0,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,1</b>		<b>-1,1</b>		<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>		<b>-0,2</b>	<b>-2,6</b>
15 <b>DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE</b>	<b>54,8</b>	<b>9,7</b>	<b>64,5</b>	<b>390,7</b>	<b>24,5</b>	<b>151,2</b>	<b>566,5</b>	<b>176,9</b>	<b>20,1</b>	<b>197,0</b>	<b>14,9</b>	<b>53,5</b>	<b>68,4</b>	<b>152,9</b>	<b>242,5</b>	<b>1 291,8</b>

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Postes	Affectation directe	Les postes sont attribués directement aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Les lignes sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Les autres actifs de réseau sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Les actifs de soutien sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs incorporels	Affectation directe	Les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Avantages sociaux futurs – Actifs	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Actifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Avantages sociaux futurs – Passif	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Passifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Mesures de réduction de l'effectif	Masse salariale	Les Mesures de réduction de l'effectif sont attribuées selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Frais de développement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les frais de développement sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire sud de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.
Matériaux, combustibles et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.

**Tableau 5 - Schéma relatif à la répartition des actifs**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
<b>Immobilisations en exploitation</b>																				
Postes					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Lignes					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Autres actifs de réseau	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Actifs de soutien	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Actifs incorporels	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Avantages sociaux futurs - Actif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale	
Avantages sociaux futurs - Passif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale	
Mesures de réduction de l'effectif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale	
Frais de développement	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorpo. nets	
Remboursement gouvernemental	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud	
Encaisse	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Charges brutes directes	
Matériaux, combustibles et fournitures	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorpo. nets	

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la Direction contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures aux investissements de la VPEI.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures aux investissements de chacun des territoires.
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Interconnexions autres.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement et déclassé	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement et déclassé	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations nettes.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes des lignes aériennes de la direction Transport Sud de l'année concernée.
Facturation externe	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Affectation directe	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de chacun des territoires.

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement				
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres							
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O																
Charges brutes directes	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Charges de services partagés	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
<b>Coûts capitalisés</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
																				Affectation directe
																				Heures aux investissements
																				Affectation directe
																				Heures aux investissements
																				Heures aux investissements
																				Heures aux investissements
																				Heures aux investissements
																				Heures aux investissements
<b>Facturation interne émise</b>	•																			Affectation directe
																				Affectation directe
																				Heures de maintenance
																				Heures de maintenance
																				Heures de maintenance
																				Heures de maintenance
<b>Achats de services de transport</b>	•																			Affectation directe
<b>Achats d'électricité</b>	•																			Affectation directe
<b>Amortissement et déclasserment</b> Immobilisations en exploitation et actifs incorporels	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
																				Affectation directe
<b>Amortissement et déclasserment</b> Autres	•																			Immo. nettes + actifs incorpo. nets

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Taxes municipales et scolaires	•																		Affectation directe	
Taxes autres	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorp. nets	
Frais corporatifs	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	50% charges brutes et 50% immo. nettes	
Intérêts reliés au remboursement gouv.	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud	
Facturation externe	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
			•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
				•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
					•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Postes élévateurs	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Lignes de raccordements	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Très haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
450 kV	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.
Raccordements clients HT	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Churchill Falls	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Autres interconnexions	Capacité de transit	Le montant de cette rubrique est réparti proportionnellement aux capacités de transit en importation pour le service de la charge locale et proportionnellement aux capacités de transit en exportation pour le service de point à point à long terme

**Tableau 9 - Répartition du coût du service 2003 de la sous-fonction *Autres Interconnexions***

(1) Rubrique	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Interconnexions					Total
	HQ-OH	Brascan	HQ-NY	HQ-NE	HQ-NB	
<b>1 Capacité de transit 2003 (MW)</b>						
2 Import	670	380	1 000	1 870	785	4 705
3 Export	1 270	250	2 125	2 305	1 200	7 150
4 Total	1 940	630	3 125	4 175	1 985	11 855
<b>5 Immobilisations 2003 (M\$)</b>	31	8	172	302	92	606
<b>6 Revenus requis 2003 (M\$)</b>						
7 Charge locale	2,2	1,0	11,0	27,1	7,3	48,6
8 Point à point	4,1	0,6	23,4	33,4	11,2	72,8
9 total	6,3	1,6	34,4	60,6	18,5	121,3

Tableau 10 - Répartition du coût du service de transport 2003

(1) Fonctions	(2) - (7) Répartition par fonction						(8) - (11) Répartition par composante				(12) - (17) Répartition par service					
	Attributions spécifiques	CCR et CT	Soutien	Sous-total	Rendement sur base tarifaire	Total Coût du service	% Énergie	% Puissance	Énergie	Puissance	% Charge locale	% Point à point	Facteur de répartition †	Charge locale	Point à point	Total Coût du service
1 <b>Raccordements des centrales</b>	<b>64,5</b>	<b>16,6</b>	<b>26,4</b>	<b>107,5</b>	<b>128,5</b>	<b>236,0</b>			<b>0</b>	<b>236,0</b>				<b>217,3</b>	<b>18,7</b>	<b>236,0</b>
2 Postes élévateurs	54,8	13,4	21,3	89,5	103,5	193,0	0,00%	100,00%	0	193,0	92,08%	7,92%	A	177,7	15,3	193,0
3 Lignes de raccordements	9,7	3,2	5,1	18,1	25,0	43,1	0,00%	100,00%	0	43,1	92,08%	7,92%	A	39,6	3,4	43,1
4 <b>Réseau</b>	<b>566,5</b>	<b>107,8</b>	<b>170,9</b>	<b>845,1</b>	<b>832,1</b>	<b>1 677,3</b>			<b>0</b>	<b>1 677,3</b>				<b>1 563,4</b>	<b>113,8</b>	<b>1 677,3</b>
5 Très haute tension	390,7	72,8	115,5	579,0	562,3	1 141,3	0,00%	100,00%	0	1 141,3	93,21%	6,79%	B	1 063,8	77,5	1 141,3
6 450 kV	24,5	9,0	14,3	47,9	69,7	117,6	0,00%	100,00%	0	117,6	93,21%	6,79%	B	109,6	8,0	117,6
7 Haute tension	151,2	25,9	41,1	218,2	200,1	418,4	0,00%	100,00%	0	418,4	93,21%	6,79%	B	390,0	28,4	418,4
8 <b>Raccordements des clients</b>	<b>197,0</b>	<b>19,7</b>	<b>31,3</b>	<b>248,0</b>	<b>152,3</b>	<b>400,3</b>			<b>0</b>	<b>400,3</b>				<b>400,3</b>	<b>0,0</b>	<b>400,3</b>
9 Postes abaisseurs	176,9	16,7	26,5	220,1	129,1	349,2	0,00%	100,00%	0	349,2	100,00%	0,00%	C	349,2	0,0	349,2
10 Raccordement clients HT	20,1	3,0	4,8	27,9	23,2	51,1	0,00%	100,00%	0	51,1	100,00%	0,00%	C	51,1	0,0	51,1
11 <b>Interconnexions</b>	<b>68,4</b>	<b>8,8</b>	<b>14,0</b>	<b>91,2</b>	<b>68,1</b>	<b>159,2</b>			<b>0</b>	<b>159,2</b>				<b>83,9</b>	<b>75,3</b>	<b>159,2</b>
12 Churchill Falls	14,9	2,2	3,5	20,7	17,2	37,9	0,00%	100,00%	0	37,9	93,21%	6,79%	B	35,3	2,6	37,9
13 Autres	53,5	6,6	10,4	70,5	50,8	121,3	0,00%	100,00%	0	121,3	40,04%	59,96%	D	48,6	72,8	121,3
14 <b>Total</b>	<b>896,4</b>	<b>152,9</b>	<b>242,5</b>	<b>1 291,8</b>	<b>1 181,0</b>	<b>2 472,8</b>			<b>0</b>	<b>2 472,8</b>				<b>2 264,9</b>	<b>207,9</b>	<b>2 472,8</b>

† (A) Portion puissance excluant Churchill Falls : Charge locale = 28 564 MW, Service point à point LT = 2 456 MW.

(B) Portion puissance incluant Churchill Falls : Charge locale = 33 735 MW, Service point à point LT = 2 456 MW.

(C) Affectation directe à la charge locale

(D) Capacité de transit : Charge locale = Importations, Service point à point = Exportations